

tous les parents et responsables des élèves.





COLLEGE JULES FERRY

Objet : plan de mise en sécurité des élèves.

À

M. Gilles LAMOINE Principal

Téléphone 0553-514444 Télécopie 0553-505750 Mél pr.0240037k@acbordeaux.fr

Rue Jules Ferry BP.91 **24122 Terrasson** Cedex Mesdames, Messieurs,

Un « plan de mise en sécurité des élèves » a été élaboré en concertation avec le Rectorat de Bordeaux, les services de sécurité (Police et Gendarmerie), les services de secours et les services de la municipalité.

<u>Il s'agit de mettre en sécurité les élèves en cas de danger</u> extérieur d'origine naturelle (inondation, tempête, séisme...), en cas de danger technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...) ou en cas d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères au service, attentat...).

Nous vous rappelons ici les <u>consignes données par la Préfecture et à respecter</u> <u>impérativement</u> pour leur sécurité et la vôtre :

- En cas d'alerte donnée par le signal émis par les sirènes municipales, ou transmises par télévision ou radiophonie, mettez-vous en sécurité, rejoignez si nécessaire et sans délai un bâtiment clos en vous éloignant des fenêtres et en calfeutrant les issues ; coupez si possible chauffage, VMC et climatisation ; n'allumez pas de flamme en extérieur ; ne restez pas dans un véhicule.
- Ecoutez les informations diffusées par Radio-France, les chaînes de télévision publiques ainsi que les messages susceptibles d'être diffusés localement par les véhicules des services de secours équipés de haut-parleurs ; respectez les consignes données par les autorités.
- Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer les lignes qui doivent rester disponibles pour les secours.
- Recevez avec une prudence extrême les informations souvent incomplètes ou fausses qui ne viennent pas des autorités (les informations recueillies auprès d'autres personnes, par exemple grâce à des téléphones mobiles).
- <u>N'allez surtout pas chercher vos enfants à l'école</u>, pour ne pas les exposer, ni vous exposer, à toutes sortes de risques qui pourraient aller jusqu'à mettre vos vies en péril : tout a été prévu pour une prise en charge de vos enfants et les mettre en sécurité.
- Ne quittez votre abri que sur consigne des autorités.

Dans ce cadre, à la demande du Rectorat, nous procéderons régulièrement à <u>des</u> <u>exercices de confinement et d'évacuation d'urgence</u> au collège.

Je me tiens à votre écoute, en vous assurant de mes sentiments dévoués.

Gilles LAMOINE, Principal.